ÉLUES EÉLV D'ÎLE-DE-FRANCE

île de France

Education à l'Environnement
Protection de la Nature
Secteur Associatif

Les Organismes Associés

La Région Ile-de-France dispose de plusieurs organismes associés, structures régionales qu'elle finance sur des missions précises. Les élu/es écologistes président ou codirigent certains d'entre eux. Voici un aperçu de quelques organismes :

- NATUREPARIF
- L'Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies.
- BRUITPARIF
- L'Agence des Espaces Verts
- Le CERVIA
- L'Atelier
- ORDIF

PARLEMENT REGIONAL DE L'ÉCOLOGIE

NATUREPARIF

Depuis 2008, l'agence régionale pour la nature et la biodiversité regroupe les bases de données sur la biodiversité francilienne, met les spécialistes en relation et sensibilise le grand public.

Créée à l'initiative de la Région au titre d'agence régionale pour la nature et la biodiversité d'Île-de-France, Natureparif est une structure d'échange entre le monde associatif, scientifique, institutionnel et les entreprises. Elle contribue à une meilleure connaissance et à la mise en valeur de la biodiversité francilienne par les institutions et les acteurs du territoire.

Collecter, coordonner, sensibliser

Le rôle de Natureparif est essentiellement de collecter toutes les données concernant l'environnement et la biodiversité d'Île-de-France. Des informations qui prennent la forme d'inventaires, d'études particulièrement tournées vers la faune et la flore franciliennes.

Au-delà de cette fonction d'observatoire, l'agence contribue au développement de pôles thématiques régionaux de connaissance. Elle met en œuvre un réseau de surveillance de la biodiversité en animant et coordonnant le réseau des producteurs et utilisateurs de données.

Enfin, elle encourage les entreprises, et plus largement le grand public, à diminuer leur impact sur la biodiversité en prenant part à l'organisation d'événements de sensibilisation tels que le Concours « Capitale Française de la biodiversité », la Fête de la nature, ...

Contacter Natureparif : 84, rue de Grenelle, 75007 Paris – Tél. : 01.75.77.79.00 – Email : contact@natureparif.fr – Site Web : www.natureparif.fr

Présidente de Natureparif : Liliane Pays, conseillère régionale EELV

ARENE

Agence Régionale de l'Environnement et des Nouvelles Energies

Elle accompagne les collectivités et les acteurs franciliens dans leurs démarches de développement durable.

Repérer, susciter et diffuser les pratiques de la transition écologique et sociale et du développement durable. Les missions de l'ARENE, dont la création remonte à 1994, s'inscrivent dans la continuité des politiques environnementales menées sur le territoire francilien. Ses 28 collaborateurs mettent à disposition leurs compétences et leur expertise afin de garantir un accompagnement technique auprès de la Région Île-de-France, des collectivités et des acteurs locaux.

Pour mener à bien ses missions, l'ARENE est organisée en cinq pôles d'actions : énergie-climat, prospectives, transition écologique, territoires durables et solidaires, et un dernier pôle consacré à la communication de l'Arene.

Des experts au service du territoire

L'Agence s'implique au niveau de la Région Île-de-France en contribuant à l'élaboration de documents cadres tels que le Plan climat régional, le Schéma régional climat air énergie (SRCAE), l'Agenda 21 régional, ou encore le référentiel aménagement et construction durable...

Par souci de cohérence avec les politiques régionales, l'ARENE s'implique auprès des collectivités franciliennes qui souhaitent développer des projets de territoires en faveur des énergies renouvelables et de la transition énergétique..

Enfin, elle fédère et informe le réseau des acteurs locaux en organisant des actions de sensibilisation, des conférences, des débats prospectifs et en publiant des guides de bonne pratiques sur des sujets essentiels (économie sociale et solidaire, actions remarquables ...).

Contacter l'ARENE Île-de-France : 94 bis, avenue de Suffren, 75015 Paris – Tél. : 01.82.52.88.00 – Fax : 01.40.65.90.41 – L'ARENE n'est pas un organisme ouvert au public – Site Web : www.areneidf.org

Président de l'ARENE : Marc Lipinski, conseiller régional EELV

BRUITPARIF

Organisme à but non lucratif, Bruitparif mesure depuis 2004 les niveaux sonores auxquels les Franciliens sont exposés.
Observatoire du bruit en Île-de-France, Bruitparif est une association créée en 2004 et qui fédère les principaux acteurs de la lutte contre les nuisances sonores.

Elle entend mettre en œuvre trois missions principales : la caractérisation des nuisances sonores, l'accompagnement des politiques publiques pour une meilleure gestion du bruit dans l'environnement, et la sensibilisation des Franciliens à l'importance de la préservation d'un environnement sonore de qualité.

Des données à disposition du public

La déontologie de sa mission exige que les données qu'elle recueille comme les études qu'elle produit tombent dans le domaine public. Chaque Francilien peut donc accéder, sur le site internet de Bruitparif, aux données collectées par les 40 stations de mesure du réseau « Rumeur », aux cartographies du bruit publiées en Île-de-France ainsi qu'aux différents rapports d'études produits par l'observatoire .

Les mesures et analyses réalisées par Bruitparif servent également à l'élaboration des cartes stratégiques de bruit, des diagnostics acoustiques territorialisés et des plans de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE). Si l'association regroupe des acteurs institutionnels (État, Région Île-de-France, collectivités territoriales) et civils (associations environnementales, acousticiens, représentants des activités économiques et des grands opérateurs de transport), elle ne constitue en aucun cas une « police du bruit ».

Contacter Bruitparif : 9, impasse Milord, 75018 Paris – Tél. : 01.75.00.04.00 – Email : contact@bruitparif.fr – Site Web : www.bruitparif.fr

Présidente de Bruitparif : Julie Nouvion, conseillère régionale EELV

L'Agence des espaces verts acquiert, aménage et protège forêts, sites d'intérêt écologique et terres agricoles périurbaines. Une structure régionale sans équivalent sur le territoire français.
Depuis sa création en 1976, l'Agence des espaces verts (AEV) met en œuvre la politique «verte» de la Région Île-de-France. Son mot d'ordre ? Protéger les espaces naturels menacés par la poussée de l'urbanisation. La dotation du conseil régional lui permet d'acquérir et d'aménager des terrains (forêts, sites écologiques, espaces agricoles...) et d'attribuer des subventions aux collectivités territoriales pour les inciter à créer ou maintenir des espaces naturels en ville (bois, parcs, jardins familiaux...). Au total, l'agence protège et aménage et entretient 54 sites régionaux, dont plus de 30 ouverts à la promenade.

En partenariat avec la Safer, l'AEV soutient et redynamise l'agriculture locale en pratiquant une veille foncière et en acquérant, si nécessaire, des espaces agricoles dans la ceinture verte (entre 10 et 30 km de Paris), loués, en priorité, à des agriculteurs bio.

Sensibiliser les Franciliens à l'environnement

Au-delà de cette protection foncière, l'Agence mène une vaste démarche de sensibilisation à l'environnement auprès des écoliers d'Île-de-France via ses programmes d'éducation « Forestiers Juniors » et « Agriculteurs Juniors ». Et les week-ends de mars à décembre, l'AEV organise pour le grand public près de 180 sorties nature gratuites, encadrées par ses 14 éco-animateurs ou par des associations spécialisées, sur les sites naturels régionaux.

Contacter l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France : 99, rue de l'Abbé-Groult, 75015 Paris – Tél. : 01.72.69.51.00 – Fax : 01.45.33.02.85 – Site Web : www.aev-iledefrance.fr

CERVIA

Centre Régional de Valorisation et d'Innovation Agricole

Créé en 2007, le Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire œuvre pour le maintien de l'agriculture francilienne et soutien la pérennisation des entreprises alimentaires sur le territoire.
Créé en 2007, le Centre régional de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire (Cervia) œuvre pour la promotion et la valorisation du territoire, des produits et des savoir-faire agricoles et alimentaires franciliens et soutient la pérennisation des entreprises alimentaires sur le territoire.

Le Cervia Paris Île-de-France a pour mission de construire un projet régional partagé par l'ensemble des acteurs de la filière alimentaire « du champ à l'assiette », en dégageant les atouts propres à la région-capitale. Il s'investit fortement dans trois grands axes d'intervention : soutien aux entreprises et aux filières, diffusion technologique, sensibilisation des consommateurs et valorisation des métiers.

Très en pointe sur les problématiques liées à l'alimentation locale, aux circuits courts et à la diversification agricole, le Cervia offre son expertise aux entreprises agro-alimentaires en matière de recherche et développement (marketing, qualité et sécurité alimentaire, innovation produits).

« Des produits d'ici, cuisinés ici »

Le Cervia a notamment coordonné, en 2011, le lancement de « Saveurs Paris-Île-de-France », une marque alimentaire régionale qui permet de valoriser près de 500 produits et une quarantaine de gammes de fruits et légumes. Début 2013, il a même persévéré avec « Des produits d'ici, cuisinés ici », « le premier label des chefs franciliens qui cuisinent local ». Au-delà, l'organisme associé promeut le terroir francilien à l'occasion de salons professionnels, et il instruit des dossiers d'aides en faveur des entreprises de la filière agroalimentaire.

Contacter le Centre de valorisation et d'innovation agricole et alimentaire de Paris Île-de-France (Cervia) : 43, boulevard Haussmann, 75009 Paris – Tél. : 01.55.34.37.00 – Fax : 01.40.13.94.97 – Email : info@saveursparisiledefrance.com – Site Web : www.saveursparisidf.com

L'ATELIER

Première région en termes d'emplois dans l'économie sociale et solidaire, l'Île-de-France bénéficie d'un centre de ressources entièrement dédié à cette économie en plein développement.
Créé en 2007, le Centre de ressources de l'économie sociale et solidaire (ESS), connu aussi sous le nom d'Atelier, a pour objet de favoriser le développement et la promotion de l'économie sociale et solidaire sur le territoire francilien. Cette association a été créée à l'initiative du conseil régional d'Île-de-France, de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS IDF), de diverses collectivités territoriales, de la Caisse des dépôts, de l'État et de l'ensemble des acteurs du secteur.

L'Atelier est le pôle d'expertises de la création d'activités sociales et solidaires en Île-de-France. Il conseille les futurs entrepreneurs de l'ESS dans le lancement et l'amorçage de leur entreprise. Il les oriente vers des partenaires techniques et financiers qui leur permettront de développer et de concrétiser leurs innovations sociales.

Conseiller les collectivités, sensibiliser le public

L'Atelier a également un rôle de conseil auprès des collectivités territoriales. Il les accompagne dans la mise en place de politiques en faveur de l'ESS. 15 collectivités franciliennes sont d'ailleurs adhérentes à l'Atelier (conseils généraux, communautés d'agglomération et commune).

Enfin, l'Atelier est le promoteur de l'ESS en Île-de-France. Il sensibilise ainsi le grand public à l'économie sociale et solidaire par le biais notamment de la consommation responsable ou de l'entrepreneuriat social. Il a à ce titre développé « SUCCESS ! », le programme de sensibilisation des 18-30 ans à l'économie sociale et solidaire.

Basé à Paris, l'Atelier donne accès au public à plus de 1.500 références documentaires qui permettent de lancer son activité solidaire ou d'en savoir plus sur l'ESS.

Chaque année, l'Atelier récompense les entrepreneurs sociaux de demain à travers un concours baptisé CréaRîF Entreprendre autrement.

Contacter l'Atelier : 8-10, impasse Boutron, 75010 Paris – Tél. : 01.40.38.40.38 – Email : contact@atelier-idf.org – Site Web : www.atelier-idf.org

Président de l'Atelier : Jean-Marc Brulé, conseiller régional EELV

Créée en 1992, l'Ordif est une association qui réunit 80 acteurs ou groupements d'acteurs franciliens du secteur des déchets.
Au cœur d'une filière régionale qui emploie plus de 22.000 personnes, l'Ordif a pour vocation d'être à la fois une source d'informations et de réflexions autour de la gestion des déchets et une plateforme d'échanges d'expériences et de données entre les différents acteurs du secteur en Île-de-France.

Nombreuses études à la disposition des professionnels

Du tonnage des déchets à l'analyse du marché du recyclage, l'Ordif réalise, depuis sa création par l'État et la Région en 1992, de nombreuses études et enquêtes sur la base des éléments d'information scientifique, économique et technique mis à disposition par les partenaires et professionnels. Chaque année, l'observatoire publie une enquête sur la gestion des déchets ménagers et assimilés pour le compte de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et de la Région Île-de-France.

Très attachée à l'information de son réseau, l'Ordif édite régulièrement des documents d'information à l'intention des professionnels du secteur. Son site et sa newsletter *i-déchets* et sont devenus des outils incontournables de relais d'information et de diffusion de données. L'observatoire propose aussi des événements qui mettent en relation les acteurs de la filière.

L'observation européenne des déchets

Depuis 2008, l'Ordif a engagé une réflexion « européenne » avec pour objectif d'échanger avec des territoires soumis au même cadre réglementaire européen. Cette stratégie s'est concrétisée par la participation de l'Ordif au projet européen PREWASTE, sur la prévention. l'Ordif a confirmé son intérêt pour les échanges européens en initiant le projet R4R, qu'il coordonne depuis février 2012.

Contacter l'Ordif : 91, avenue de la République, 75011 Paris – Tél. : 01.45.65.50.10 – Email : contact@ordif.com – Site Web : www.ordif.com